

# L'histoire du latin *procurare* : une « préhistoire » du français *procurer* ?

CLAUDE MOUSSY  
Université de Paris IV-Sorbonne

**Résumé :** Les dictionnaires étymologiques de la langue française n'indiquent généralement que le sens de « prendre soin de », « s'occuper de » pour le verbe latin *procurare* auquel le français *procurer* a été emprunté. Une étude approfondie de l'histoire de *procurare* permet d'observer l'apparition, dans la latinité tardive, de divers tours dont on trouve l'équivalent dans l'histoire du français *procurer* et de constater en particulier la grande fréquence du sens de « faire obtenir », « procurer » dans les emplois du verbe latin relevés chez divers auteurs latins tardifs. Ces observations donnent à penser qu'il ne faut pas limiter l'influence du latin *procurare* sur le français *procurer* à l'emprunt du seul sens ancien de « prendre soin de ».

**Mots-Clés :** *Évolution sémantique; emprunt lexical; langue française.*

La historia del latín *procurare* : una «prehistoria» del francés *procurer*?

**Resumen:** Los diccionarios etimológicos de la lengua francesa, por lo general, solo indican el sentido «tener cuidado de», «ocuparse de» para el verbo latino *procurare*, del que se ha tomado el fr. *procurer*. Un estudio profundo de la historia de *procurare* permite observar la aparición, en la latinidad tardía, de diversos giros de los que se encuentran paralelos en la historia del fr. *procurer* y en particular comprobar la gran frecuencia del sentido «hacer obtener», «procurar» en los empleos del verbo latino atestiguados en diversos autores tardíos. Estas observaciones hacen pensar que no se debe limitar la influencia del lat. *procurare* en el fr. *procurer* al préstamo del sentido antiguo «tener cuidado de».

**Palabras clave:** *Evolución semántica; préstamo léxico; lengua francesa.*

La polysémie du verbe latin *procurare* est plus riche que ne le font apparaître les dictionnaires usuels. En étendant notre enquête jusqu'à la latinité tardive, nous avons pu distinguer cinq sens différents<sup>1</sup>. Dans cette étude nous nous

<sup>1</sup> Le Tableau situé à la fin de l'article donne une idée de la fréquence de ces différents sens. Voir aussi Cl. MOUSSY, « Esquisse de l'histoire du verbe *procurare* », *Revue des Études Latines*, 85, 2008, p. 236-255.

proposons de montrer quels sont les sens de *procurō* qui se retrouvent dans l'histoire du verbe français *procurer* et de poser la question de savoir si l'histoire du verbe latin a pu influencer plus qu'on ne le dit généralement l'histoire du verbe français.

Les dictionnaires de la langue française signalent simplement d'ordinaire que le français *procurer* est une forme empruntée à la fin du XII<sup>e</sup> siècle au latin *procurare* dont ils indiquent seulement le sens le plus ancien. On lit, par exemple, dans le *Dictionnaire historique de la langue française*<sup>2</sup> : « *Procurer* v. tr. est emprunté (fin XII<sup>e</sup> s.) au latin *procurare* « donner ses soins à, s'occuper de », de *pro* et *curare*, « avoir soin de », dérivé de *cura*, « soin, souci ». Le mot s'est progressivement détaché du sens latin ». Il est vrai qu'au début de son histoire *procurer* présente le sens de « prendre soin » qu'il doit à la forme latine dont il est un emprunt, mais il faut se demander si certains des autres sens apparus au cours de l'histoire du verbe français, et en particulier celui de « procurer », « faire obtenir » qui est devenu le sens usuel du verbe, ne sont pas dus à une influence du verbe latin qui offre également déjà les mêmes sens. Par exemple, dans la latinité tardive, *procurō* signifie souvent lui aussi « procurer », « faire obtenir » ; chez certains auteurs latins, ce sens est même devenu de loin le plus fréquent. Il vaut donc la peine d'examiner en détail les types d'emplois qui sont communs au verbe latin et au verbe français de façon à pouvoir mieux apprécier les raisons de ces concordances.

## 1. « PRENDRE SOIN DE »

Le premier type d'emploi qui est commun aux deux verbes (le sens qui est le plus anciennement attesté pour chacun d'entre eux) est celui de « avoir soin de », « prendre soin de » ou « s'occuper de ».

1.1. En ce qui concerne *procurō*, il est inutile d'insister sur cet emploi qui est usuel. Le sens de « prendre soin de », « avoir soin de » est bien attesté dès l'époque archaïque, par exemple chez Plaute qui utilise alors le verbe aussi bien en parlant de personnes dont on prend soin (ex. 1) que de choses dont on a soin, ou dont on s'occupe (ex. 2) :

(1) *Poen.* 28-29 : *nutrices pueros infantis minutulos  
domi ut **procurant**...*

« que les nourrices donnent à la maison leurs soins aux tout petits enfants ».

(2) *Men.* 966-7 : *spectamen bono seruo id est, qui rem erilem  
**procurat**...*

«on reconnaît un bon serviteur à ce qu'il s'occupe avec grand soin des intérêts de son maître ».

<sup>2</sup> Dict. Le Robert, 1994, t. 2, p. 1639.

Le préverbe *procuro* partage avec le verbe simple *curo* ce sens de « prendre soin de », mais dans certains contextes (comme celui de l'ex. (2)), le préverbe signifie plus précisément « s'occuper avec grand soin de », « se préoccuper de » ; il comporte en plus un sème d'intensité. Le préverbe *pro-* renforce ici un des traits sémantiques du verbe simple (l'idée que l'action est accomplie « en faveur » ou « dans l'intérêt » de l'objet)<sup>3</sup>.

Ce type d'emploi de *procuro* est demeuré usuel au cours de l'histoire du latin, mais dans la latinité tardive, exception faite de quelques auteurs, il ne représente plus qu'une minorité des emplois du verbe. Un des auteurs qui font exception est Cassien qui, au début du V<sup>e</sup> siècle de notre ère, utilise encore *procuro* dans la majorité des cas avec ce sens (à savoir dans 12 occurrences du verbe sur 21). Cet auteur emploie parfois le préverbe dans des constructions peu usuelles, par exemple avec une complétive en *ut*<sup>4</sup> ou bien avec un infinitif complément, comme dans le passage suivant :

- (3) *Inst.* 12, 8 : *contrariis sanare contraria procuravit.*  
« il prit soin de guérir les contraires par les contraires ».

1.2. Le sens de « avoir soin de », « prendre soin de » est aussi le sens le plus anciennement attesté pour le français *procurer*. On date de la fin du XII<sup>e</sup> siècle l'emprunt de cette forme au latin<sup>5</sup>. Dans le sens de « avoir soin de », « prendre soin de », *procurer* a été concurrencé par *soigner* et *s'occuper de* qui l'ont éliminé de cet emploi au XVII<sup>e</sup> siècle.

*Procurer* s'est employé suivi de *que* depuis le XIII<sup>e</sup> siècle avec le sens de « s'occuper, avoir soin, faire en sorte que quelque chose se réalise »<sup>6</sup>. On relève encore un exemple de ce tour chez Bossuet :

- (4) Le prince doit **procurer que** le peuple soit instruit de la loi de Dieu (*Polit.* VII, IV, 14).

Sans vouloir prétendre que le tour *procurer que* est certainement le souvenir d'un tour latin, il faut signaler que dans la latinité tardive l'expression *procurare ut* se rencontre dans le sens de « prendre soin que » ; ainsi chez Cassien :

---

<sup>3</sup> Cette valeur du préverbe se retrouve dans des verbes signifiant « être utile », comme *prosum* et *proficio* ou signifiant « veiller à », « pourvoir à » comme *prospicio* et *prouideo* ; voir Cl. MOUSSY, *op. cit.*, p. 240-1. Sur ces verbes, voir aussi B. GARCÍA-HERNÁNDEZ, *Semantica estructural y lexematica del verbo*, Avesta, Reus, 1980, p. 192.

<sup>4</sup> Voir *Inst.* 9, 8 cité *infra* en 1.2.

<sup>5</sup> Voir la référence donnée dans le *Trésor de la langue française*, t. 13, p. 1249 : *Deu le Omnipotent*, ed. H. Suchier, 78, p. 97.

<sup>6</sup> Définition de *procurer que* donnée dans le *Dictionnaire du Moyen Français*, à l'article *procurer*, avec une citation de 1346 ; on peut consulter ce Dictionnaire sur le site de l'ATILF (analyse et traitement informatique de la langue française) : [www.atilf.fr](http://www.atilf.fr)

- (5) *Inst.* 9, 8 : **procurandum** itaque nobis **est ut** nostra potius emendare uicia et mores corrigere festinemus.  
« aussi il faut prendre soin de nous hâter plutôt de corriger nos vices et de réformer nos mœurs »<sup>7</sup>.

L'expression *procurare ne*, « veiller à ne...pas », attestée depuis Horace (*Epist.* 1, 5, 21 sq.), se retrouve assez souvent chez les auteurs tardifs<sup>8</sup>.

1.3. Un autre tour est commun à *procuro* et à *procurer*, quand ils signifient « prendre soin de ». Dans ce tour les deux verbes sont utilisés au participe présent dans des expressions comparables où le verbe est employé absolument.

Dans la latinité tardive, chez les auteurs chrétiens, le participe présent à l'ablatif *procurante* se rencontre assez souvent dans des contextes où il est question d'une intervention divine ; *procurante* signifie alors « par les soins de » ou « par l'intervention de ». Ce tour se rencontre en particulier chez saint Augustin :

- (6) *Serm. Dom.* 2, 79 : *qui etiamsi aliquando utilis est, non hoc ipse facit, sed fit de illo diuina procurante Prouidentia.*  
« (l'homme mauvais), même s'il est parfois utile, ne fait pas lui-même cela (le bien), mais le bien se fait à son occasion par les soins de la divine Providence »<sup>9</sup>.

Cet emploi de *procuro* propre à la latinité tardive se rattache au sens de « s'occuper de », « prendre soin de » ou encore « veiller sur ».

En français, on rencontre un emploi comparable dans l'expression *Dieu procurant* :

- (7) Quelconques biens que, Dieu **procurant**, vous poés avoir par manières raisonnables au temps à venir (Tailliar, *Recueil*, p. 501)<sup>10</sup>.

Cette expression rappelle le tour *Deo procurante* « grâce à l'aide de Dieu, à l'intervention de Dieu », qui se lit, par exemple, chez saint Ambroise (*Epist.* 6, 35) et chez l'historien Orose (*Hist.* 7, 35, 5). Dans leurs emplois absolus au participe présent, les deux verbes présentent le même sens. Cela tend déjà à prouver que dans les emplois de *procurer* au XIII<sup>e</sup> siècle on relève des références

<sup>7</sup> Voir encore, chez Cassien, *Coll.* 4, 7 et *Coll.* 18, 7.

<sup>8</sup> Ainsi chez Tertullien, *Res.* 46, 1 ; Cassien, *Coll.* 13, 14 ; Macrobe, *Sat.* 6, 9, 4.

<sup>9</sup> Voir encore, chez Augustin, *Quaest.* 36 ; *Serm.* 45, 1 ; *Conf.* 9, 10, 23. Pour des attestations chez d'autres auteurs, voir Cl. MOUSSY, *op. cit.*, p. 239.

<sup>10</sup> Ce passage est cité dans le *Dictionnaire de la langue française* de É. LITTRÉ (t. 6, p. 464) et dans le *Trésor de la langue française* (t. 13, p. 1249) ; il se situe dans la pièce n° 64 d'un recueil d'actes des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles (ed. Tailliar, p. 501).

à des tours propres à la latinité tardive (et non pas seulement aux emplois de *procuro* signifiant « avoir soin de » dans la latinité classique).

2. « S'occuper (de quelque chose) à la place de quelqu'un ».  
« Être procurateur »

2.1. Dans une deuxième série d'emplois qui sont attestés surtout à l'époque classique, *procuro* signifie « s'occuper (de quelque chose) à la place d'un autre », avec un complément à l'accusatif, ou bien, dans un emploi absolu, « être procurateur ».

Les exemples des emplois avec le sens de « s'occuper à la place d'un autre » se rencontrent surtout chez Cicéron, en particulier dans la *Correspondance*<sup>11</sup> :

- (8) *Fam.* 12, 24, 3 : *is procurat rationes negotiaque Dionysi nostri.*  
« il (T.Pinarius) gère les comptes et les affaires de notre cher Dionysius ».

L'expression *negotia procurare alicuius* signifie « être l'homme d'affaires de quelqu'un ». Cet homme d'affaires peut être appelé *procurator*, terme qui se rencontre très fréquemment chez Cicéron (chez qui, selon les contextes, il peut désigner le « mandataire », l'« intendant » ou l'« administrateur »). Dans un vers d'Ovide le substantif est rapproché de *procuro* :

- (9) *A.A.* 1, 585 : *inde procurator nimium quoque multa procurat.*  
« de là vient qu'un mandataire exerce son mandat d'une façon excessive ».

*Procuro* est utilisé, habituellement dans un emploi absolu et parfois dans une construction transitive, pour désigner l'activité du fonctionnaire impérial appelé *procurator*. Dans son emploi absolu, il signifie « être procurateur », « exercer la fonction de procurateur » ; ainsi chez Pline le Jeune :

- (10) *Epist.* 3, 5, 17 : *cum procuraret in Hispania.*  
« alors qu'il exerçait la fonction de procurateur en Espagne ».

Dans sa construction transitive, *procuro* veut dire « gouverner comme procurateur » telle ou telle province, par exemple chez Tertullien :

- (11) *Apol.* 21, 18 : *Pontio Pilato Syriam tunc ex parte Romana procuranti.*  
« Ponce Pilate qui gouvernait alors la Syrie au nom des Romains ».

---

<sup>11</sup> Ce type d'emploi représente presque la moitié des occurrences de *procuro* chez Cicéron (6 sur 13 occurrences, dont 5 dans la *Correspondance*).

Dans cette seconde série d'emplois, le préverbe *pro-* signifie clairement « à la place de », sens que ce préverbe ne présente dans aucun autre verbe (alors que ce sens est bien attesté pour *pro-* employé comme préfixe). On est ainsi conduit à supposer que le composé *procurator* a pu influencer dans son évolution sémantique le verbe *procuro* dont le préverbe *pro-* aurait pris la même valeur que *pro-* dans *procurator*<sup>12</sup>.

2.2. On peut retrouver dans la langue française des emplois de *procurer* qui rappellent ceux du latin *procuro* utilisé avec le sens de « s'occuper à la place d'un autre ». On rencontre en effet le verbe français dans des contextes où il signifie « plaider à la place de quelqu'un » ou bien « faire office de procureur ». Les dictionnaires de l'Ancien Français ou du Moyen Français citent, par exemple, les passages suivants :

- (12) Dont moult en annoyait aux deux Anglais qui **procuraient** pour Aymerigot Marcel (Froissart, *Chron.* XIV, 196)<sup>13</sup>.
- (13) ...et vous, mademoiselles, qui tant bien **procurez** pour lui... (Cent Nouvelles Nouvelles, c. 1456-1467, 189)<sup>14</sup>.

Le français *procurateur* est un emprunt au latin *procurator*. Son sens le plus ancien (au XIII<sup>e</sup> siècle) est « celui qui agit par procuration ». À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, il est employé pour désigner des magistrats de certaines villes italiennes et c'est, semble-t-il, seulement depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on l'a utilisé comme terme d'histoire romaine (traduisant *procurator*)<sup>15</sup>.

### 3. « CONJURER », « PROCURER » UN PRODIGE

3.1. Le troisième type d'emploi de *procuro* concerne uniquement le vocabulaire de la religion. Le verbe est alors utilisé quand il est question de la procuration des prodiges ou des foudres<sup>16</sup>. On traduit le verbe par « conjurer » ou par « procurer » :

<sup>12</sup> *Procurator* est sans doute un composé par hypostase (formé à partir de la locution prépositionnelle *pro curatore*) ; voir Cl. MOUSSY, *op. cit.*, p. 243.

<sup>13</sup> Passage de Froissart cité dans le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* de Fr. Godefroy, t. 6, p. 422.

<sup>14</sup> Ce texte, daté du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, est cité dans le *Dictionnaire du Moyen Français* (voir *supra* la note 6).

<sup>15</sup> Le substantif *procurer* est attesté depuis 1213 ; c'est une forme dérivée du verbe *procurer*.

<sup>16</sup> Les spécialistes de la religion romaine distinguent deux étapes dans la *procuratio prodigiorum* : l'une est un rite négatif, l'*expiatio*, qui consiste dans l'élimination des souillures entraînées par le prodige, et l'autre étape, la *placatio*, vise au rétablissement de la paix avec les dieux ; voir, par exemple, R. Bloch, *Les prodiges dans l'Antiquité classique*, Paris, 1963, p. 77 sq..

- (14) Cicéron, *Diu.* 1, 3 : *cumque magna uis uideretur esse...monstris interpretandis ac **procurandis** in haruspicum disciplina.*  
« comme l'art des haruspices paraissait avoir une grande efficacité pour interpréter les prodiges et pour les conjurer ».
- (15) Tite-Live 24,10,13 : *haec prodigia hostiis maioribus **procurata sunt.***  
« on procura les prodiges en sacrifiant des victimes adultes ».

En français, cet emploi du verbe *conjurer* est usuel<sup>17</sup>, alors que celui de *procurer* comme synonyme de *conjurer* n'est guère connu que des spécialistes de l'Antiquité classique. Dans l'expression *procurer un prodige*, l'emploi de *procurer* est calqué sur celui de *procurare* dans les formules *procurare prodigia*, *procurare monstra*. Il s'agit alors d'une « transfusion de sens », pour reprendre l'expression de J. Marouzeau<sup>18</sup> : *procurer* avait déjà en commun un sens avec le latin *procuro*, celui de « prendre soin » ; selon le procédé du calque sémantique, un autre sens de *procuro*, celui de « conjurer », est emprunté pour être « transfusé » dans le sémantisme du français *procurer*.

Le sens de *procuro*, « conjurer », dans des expressions comme *procurare prodigia*, *procurare monstra*, s'explique comme une restriction de sens en partant du sens ancien « prendre soin de », « s'occuper de », « se charger de » (dans ce type de polysémie, on constate l'apparition, l'addition d'un nouveau sème). On peut proposer comme définition de cet emploi « prendre en charge (un prodige) pour apaiser les dieux » : le premier sème « prendre en charge » reprend le contenu sémantique ancien de *procuro*<sup>19</sup> ; le sème additionnel « pour apaiser les dieux » correspond à un des traits caractéristiques de la *procuratio prodigiorum*<sup>20</sup>.

3.2. Dans le *Dictionnaire de la langue française du seizième siècle* de E. Huguet<sup>21</sup>, on relève, parmi les significations de *procurer*, celle de « conjurer », « empêcher de nuire » illustrée par la citation suivante :

<sup>17</sup> Dans le *Trésor de la langue française*, ce type d'emploi du verbe est défini ainsi : « écarter les influences néfastes par des procédés surnaturels » (on peut citer comme exemple « la magie qui conjure les mauvais sorts ») ; *conjurer* peut aussi s'employer à propos d'un danger que l'on écarte par différents moyens (on dit, au figuré, « conjurer l'orage » pour signifier « détourner un danger »).

<sup>18</sup> *Quelques aspects de la formation du latin littéraire*, Paris, 1949, p. 141.

<sup>19</sup> Comme dans le sens ancien de *procuro*, « prendre soin de », le préverbe *pro-* souligne le soin apporté à l'accomplissement de l'action : on « s'occupe avec grand soin » d'un prodige, on « prend en charge » un prodige. Pour d'autres interprétations, peu convaincantes, de la valeur du préverbe dans *procuro*, « conjurer », voir Cl. MOUSSY, *op. cit.*, p. 247.

<sup>20</sup> Ce que R. BLOCH, « Les prodiges romains et la *procuratio prodigiorum* », *Mélanges de Visscher*, t. 2-3, p. 119, définit comme « le rétablissement des rapports réguliers entre le monde humain et le monde surnaturel » (étape destinée à aboutir à la *pax deorum*).

<sup>21</sup> Au tome 6, p. 201 (édition de 1965).

- (16) Les spectres que l'on avait vus en public **estoient procurez** et expiez publiquement (Le Loyer, *Spectres*, VII, 5)<sup>22</sup>.

Cette occurrence de *procurer* est surprenante : elle se rencontre dans un ouvrage du XVII<sup>ème</sup> siècle, alors que l'on date d'ordinaire du XIX<sup>ème</sup> siècle les premiers emplois de *procurer* avec le sens de « conjurer » (dans des contextes qui se rapportent à la religion romaine). Il faut noter, dans ce passage, que le verbe *expier* est joint à *procurer* (« estoient procurez et expiez »), de la même façon qu'en latin *expiare* accompagne parfois *procurare* dans des textes où il est question de la procuration des prodiges (par exemple, dans Cicéron, *Diu.* 2, 130: *quemadmodum...ea (signa) procurantur atque expientur*). Ce texte du XVII<sup>ème</sup> siècle fait apparaître une influence certaine du latin dans l'utilisation qui a pu être faite de *procurer* comme synonyme de *conjurer* ; il confirme que les érudits, en utilisant le verbe français *procurer*, pensaient parfois à des significations du latin *procurare* moins usuelles que le sens ancien de « prendre soin ».

#### 4. « FAIRE OBTENIR », « FOURNIR », PROCURER »

4.1. Il faut d'abord souligner le fait que les dictionnaires de la langue française, dans leur article *procurer*, ne signalent jamais les emplois du latin *procurare* avec le sens de « faire obtenir », « fournir », « procurer ». Ce sens du verbe n'est pas encore attesté en latin classique ; il ne se rencontre guère avant Apulée<sup>23</sup>, mais il est devenu très fréquent dans la latinité tardive, en particulier chez certains auteurs. C'est ainsi que chez Tertullien, dans environ la moitié des nombreuses occurrences de *procurare* (à savoir 23 sur 44), le verbe signifie « fournir », « procurer » ; chez saint Augustin, qui utilise *procurare* dans 86 passages, c'est à peu près dans les trois cinquièmes des occurrences que se retrouve ce sens de « fournir », « procurer ». Cette valeur du verbe se rencontre aussi dans la littérature tardive profane<sup>24</sup>. Il suffit de citer quelques exemples :

- (17) Tertullien, *Ieiun.* 7, 8 : *illi sex diebus ieiunanti prandium angelus **procuravit**.*

« alors qu'il était à jeun depuis six jours un ange lui fournit de quoi se nourrir ».

- (18) saint Augustin, *Anim.* 2, 4, 8 : *ad corpus, cui etiam praeter cibum **procuratur** simili ratione uestitus.*

<sup>22</sup> Le titre complet de l'ouvrage (qui date de 1608) est *Discours des Spectres ou Visions et apparitions d'esprits*. Quant à l'auteur, Pierre Le Loyer, il est aussi connu pour avoir traduit en français une œuvre de Tertullien (le *De praescriptione haereticorum*).

<sup>23</sup> *Met.* 3, 23, 8 ; voir Cl. MOUSSY, *op. cit.*, p. 248.

<sup>24</sup> Voir, par exemple, Palladius 2, 15, 16 ; Symmaque, *Epist.* 2, 55, 2 ; Macrobe, *Sat.* 3, 14, 1 ; 7, 4, 18 ; 7, 9, 24.

« c'est au corps que l'on procure, pour la même raison, outre la nourriture, le vêtement ».

- (19) Symmaque, *Epist.* 2, 55, 2 : *dii meliora procurant* !  
« que les dieux nous procurent une situation meilleure ! ».

Comme dans les types d'emplois précédemment étudiés, cet emploi de *procuro* est lié à l'idée de « soin » et peut être défini comme « faire obtenir (quelque chose à quelqu'un) en y employant ses soins ». La notion de résultat impliquée dans le sème « faire obtenir » s'ajoute alors à l'idée de « soin » qui est fondamentale dans la valeur ancienne de *procuro*<sup>25</sup>.

Le sens de « fournir », « procurer » est celui qui est le mieux attesté pour les formes des langues romanes qui sont empruntées au latin *procurare*. C'est le sens le plus fréquent du français *procurer* ; c'est un sens usuel de l'italien *procurare* et de l'espagnol *procurar*. En dehors des langues romanes, il faut aussi signaler le verbe anglais *procure* dont c'est l'une des significations<sup>26</sup>.

4.2. Pour mieux comprendre les divers emplois du français *procurer*, il faut savoir que le latin *procuro* peut signifier non seulement « faire obtenir », « procurer », mais aussi quelquefois « obtenir ». Des passages d'une œuvre de saint Augustin (le *De opere monachorum*) offrent des emplois du verbe dans cette dernière acception. On peut trouver l'expression *sibi procurare* qui exprime, comme on s'y attend, l'idée de « se procurer » ou, si l'on préfère, « obtenir » :

- (20) *Mon.* 3, 4 : *ut ipso uictu et tegumento a nullo indigerent, sed manibus suis haec sibi procurarent*.  
« de sorte qu'ils n'attendaient de personne leur nourriture et leur vêtement, mais qu'ils se les procuraient de leurs propres mains ».

Mais il n'est pas rare de rencontrer, chez Augustin, *procuro* exprimant à lui seul, sans pronom réfléchi, cette même idée de « se procurer », « obtenir » :

- (21) *Mon.* 23, 30 : *si uolatilia caeli sic intellegitis in euangelio ut nolitis operando manibus uestris uictum tegumentumque procurare*.  
« si vous comprenez les oiseaux du ciel dans l'Évangile dans ce sens que vous ne devez pas vouloir travailler de vos mains pour vous procurer la nourriture et le vêtement ».
- (22) *Mon.* 26, 34 : *non ut ista non procurant quantum necessitatis est*.  
« non pas qu'ils ne doivent pas obtenir en quantité suffisante ce qui est nécessaire ».

<sup>25</sup> L'addition de ce nouveau sème caractérise le type de polysémie dit « restriction de sens », dont l'emploi du verbe dans l'acception de « procurer » un prodige constitue aussi un exemple (voir *supra* en 3.1.).

<sup>26</sup> Voir *infra* la note 36.

L'emploi de *procurare* avec le même sens que *sibi procurare* n'étonne pas si on rapproche cette évolution sémantique (de « procurer » à « se procurer ») de celle qu'on observe dans l'histoire du verbe *parare*, « préparer », qui, dès le latin classique, signifie aussi parfois « procurer » et, sans pronom réfléchi, « se procurer »<sup>27</sup>.

4.3. En français, le verbe *procurer* se rencontre aussi avec ces deux valeurs, « obtenir » (« se procurer ») et « faire obtenir » (« procurer »). L'une d'entre elles (« obtenir ») est sortie de l'usage, tandis que « faire obtenir » est devenu le sens usuel de *procurer*. Alors que dans l'histoire du latin *procurō* on comprend bien le passage de « faire obtenir », « procurer » à « obtenir », « se procurer », il semble qu'en français, si l'on en croit certains dictionnaires, ces sens de *procurer* ne dérivent pas l'un de l'autre.

Dans le *Dictionnaire historique de la langue française*<sup>28</sup>, l'apparition du sens d'« obtenir » est ainsi présenté : « Le sens propre de « prendre soin de qqn, qqch »...(est) prolongé au XVII<sup>e</sup> s. par celui d'« obtenir, amener un résultat par ses soins, ses efforts » (1606), qui subsiste encore dans l'expression didactique *procurer une édition* (1720) ». Ce sens de *procurer*, également défini « obtenir par des soins, par des efforts » dans le *Dictionnaire de la langue française* d'É. Littré (t. 6, p. 463), sens apparu seulement au XVIII<sup>e</sup> siècle, est vite sorti de l'usage ; il est attesté, par exemple, chez Descartes :

(23) La loi qui nous oblige à **procurer** autant qu'il est en nous le bien général de tous les hommes (*Disc. Méth.*, VI, 2).

L'expression *procurer une édition*, dans laquelle ce sens de *procurer* a survécu, est ainsi définie dans *Le Grand Robert* (t. VII, p. 1792) : « Procurer une édition, apporter tous ses soins à sa préparation et à sa publication »<sup>29</sup>.

Le sens de « faire obtenir », « procurer » est attesté plus tôt que celui d'« obtenir ». Le *Dictionnaire du Moyen Français*<sup>30</sup> fournit un exemple du XIV<sup>e</sup> siècle :

(24) La est (Marie) pour nous en soin et en grand cure, De tous noz maux medicine **procure** (*Mir. ev. arced.*, c. 1341, 145).

Il cite aussi un exemple du XV<sup>e</sup> siècle où le verbe, dans l'expression *procurer mal (contre)* (« causer du tort (à) »), signifie « causer », « provoquer » :

<sup>27</sup> Voir, par exemple, César, *B.G.* 6, 22, 3 : *ne latos fines parare studeant*, « qu'ils ne cherchent pas à se procurer de vastes propriétés ».

<sup>28</sup> Dict. Le Robert, 1994, t. 2, p. 1639.

<sup>29</sup> Pour la date à laquelle cette expression est attestée pour la première fois (1720), voir B. HENSCHEL, « Quelques datations nouvelles du XVIII<sup>e</sup> siècle », *Le Français Moderne*, 37, 1969, p. 129, qui cite le texte suivant « On voit, par plusieurs Traductions qu'il a faites et par les Editions qu'il a procurées, qu'il savait le Grec, le Latin et l'Italien » (*L'Europe Savante*, La Haye, 1720, XI, 166).

<sup>30</sup> Voir *supra* la note 6.

- (25) Maiz, quant audit chevalier ne son pere, onques ne firent ne **procurent** mal contre l'Université, mais estoit son pere ce grand pilier pour l'Université envers le roy Charles (Baye, I, 1400-1410, 105)<sup>31</sup>.

4.4. Les principaux sens de *procurer* (« prendre soin de », « faire obtenir », « obtenir ») ont leurs équivalents dans l'histoire de l'espagnol *procurar* et de l'italien *procurare*. Deux des significations usuelles du verbe espagnol sont définies ainsi<sup>32</sup> : « hacer diligencias o esfuerzos para que suceda lo que se expresa » et « conseguir o adquirir algo »<sup>33</sup>. Parmi les sens de l'italien *procurare*, on relève ceux-ci<sup>34</sup> : « fare in modo, operare, agire, provvedere...perché una situazione si verifichi, un progetto si attui » et « ottenere un oggetto, un bene materiale, un servizio... »<sup>35</sup>.

On notera aussi que, pour le verbe anglais *procure*, le sens de « obtenir » est attesté dès 1297 et celui de « procurer » à partir du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Les dictionnaires donnent l'ancien français *procurer* comme source, mais les dates d'apparition de ces sens en anglais (en particulier celle du sens d' « obtenir » qui est attesté plus tôt en anglais qu'en français) peuvent donner à penser que le verbe anglais a été influencé dans son sémantisme par le latin *procurare*.

## 5. CONCLUSION

Nous avons pu constater des concordances entre les différents principaux sens du latin *procurare* et ceux du français *procurer*. En ce qui concerne le premier type d'emploi de *procurare*, on relève non seulement le sens ancien de *procurer*, « prendre soin de », mais aussi des tours identiques, en particulier l'emploi absolu du participe présent des deux verbes dans des expressions comparables (en latin tardif pour *procurare*, au XIII<sup>e</sup> siècle pour *procurer*). Le

<sup>31</sup> Il s'agit d'un extrait du *Journal* de Nicolas de Baye, qui comporte de nombreuses citations de textes latins.

<sup>32</sup> Dans le *Diccionario de la lengua española*, Madrid, Real Academia Española, 2001.

<sup>33</sup> Voir aussi ces définitions dans le *Diccionario del Español Actual*, Madrid, Aguilar 1999 : « hacer lo posible para realizar o conseguir (algo) » et « proporcionar (algo a alguien) ». Nous remercions le Professeur Benjamín GARCÍA HERNÁNDEZ de nous avoir aidé dans ces recherches sur les sens du verbe espagnol.

<sup>34</sup> Définitions relevées dans le *Grande dizionario della lingua italiana* (de S. BATTAGLIA), Torino, UTET, 2003-2004.

<sup>35</sup> Voir aussi ces définitions dans le *Grande dizionario italiano dell'uso*, Torino, UTET, 1999 : « adoperarsi, aver cura, fare in modo che si attui un progetto... » et « fornire, far ottenere, far avere qcs. a qcn. ».

<sup>36</sup> Le sens de « obtenir » se rencontre d'abord chez Robert of Gloucester : *Sir Ion...turnde aye sir Simond and procurede othe more*, « Sir John ...convertit Sir Simond et gagna d'autres personnalités ». Le sens de « procurer » est attesté d'abord chez John of Trevisa : *He sent Alcuinus...for to procure pees*, « il envoya Alcuin faire la paix ». Nous remercions le Professeur André CRÉPIN de nous avoir fait connaître ces différents textes.

sens de « s'occuper à la place d'un autre », bien attesté pour *procurō* dès l'époque cicéronienne, se retrouve dans des emplois de *procurer* en Ancien Français et en Moyen Français. Plus exceptionnellement, *procurō* utilisé avec le sens de « conjurer », « procurer » (un prodige ou la foudre) a laissé des souvenirs dans un emploi de *procurer* au XVII<sup>e</sup> siècle. Ces diverses concordances montrent que le verbe latin a exercé, dans l'histoire du verbe français, une influence qui ne se limite pas à la transmission du sens « prendre soin de », sens usuel de *procurō* à date ancienne. Le sens de « faire obtenir », « procurer », qui est devenu le sens usuel de *procurer* et qui est l'une des significations de l'espagnol *procurar* et de l'italien *procurare*, est fort probablement apparu dans l'histoire de ces différentes langues romanes sous l'influence de la langue latine tardive où, chez les auteurs qui ont fait un usage abondant de *procurō* (en particulier Tertullien et saint Augustin), le verbe est très fréquemment utilisé dans le sens de « faire obtenir », « procurer ».

Dans le Tableau qui suit nous avons indiqué le nombre d'occurrences de chacun des cinq types d'emplois de *procurō* que nous avons distingués<sup>37</sup>. Notre relevé est à peu près exhaustif jusqu'à Apulée ; il permet de constater qu'avant la littérature chrétienne les emplois de *procurō* ne sont pas d'une grande fréquence chez la plupart des auteurs<sup>38</sup>, si l'on excepte Tite-Live qui utilise presque toujours le verbe avec le sens de « conjurer », « procurer » un prodige. Nous avons ensuite mentionné, à partir de Tertullien, seulement les principaux auteurs chez lesquels le sens de « faire obtenir », « procurer » (le sens IV) est attesté. Il faut souligner que les trois écrivains chez qui ce type d'emploi est le plus fréquent sont aussi ceux qui, dans la latinité tardive, ont utilisé le plus abondamment *procurō* (on dénombre 44 occurrences chez Tertullien, 86 chez saint Augustin et 21 chez Cassien). La fréquence de ce type d'emploi chez ces auteurs donne à penser qu'en latin tardif le sens de « faire obtenir », « procurer », bien qu'il soit apparu en dernier, était devenu un sens usuel de *procurō*.

claudemoussy@orange.fr

<sup>37</sup> Les indications en chiffres romains des différents types d'emplois correspondent aux divisions de notre étude (**1. Prendre soin de** ; **2. S'occuper (de quelque chose) à la place de quelqu'un** ; etc.). Le chiffre V correspond à un type d'emploi (« servir l'intérêt de », « contribuer à », « pourvoir à ») qui est représenté seulement chez quelques auteurs, surtout chez Tertullien (voir Cl. MOUSSY, *op. cit.*, pp. 253-4), et qu'il n'est pas utile d'étudier dans le présent article.

<sup>38</sup> On notera que, depuis Plaute jusqu'à Apulée, chez 12 des 18 auteurs qui ont utilisé *procurō* on relève seulement une occurrence unique ou deux occurrences du verbe.

TABLEAU DES DIVERS TYPES D'EMPLOIS DE *PROCVRO*

<b>SENS</b>	<b>I</b>	<b>II</b>	<b>III</b>	<b>IV</b>	<b>V</b>	<b>Total</b>
<b>AUTEURS</b>						
Plaute	9				1	<b>10</b>
Cicéron (total)	3	6	4			<b>13</b>
<i>Disc.</i>	1	1				<b>2</b>
<i>Œuvres phil.</i>	1		4			<b>5</b>
<i>Lettres</i>	1	5				<b>6</b>
César	2					<b>2</b>
Cornélius Nepos	1		1			<b>2</b>
Tite-Live	2		34			<b>36</b>
Virgile	1					<b>1</b>
Horace	1					<b>1</b>
Tibulle	1					<b>1</b>
Ovide		1	1			<b>2</b>
Valère-Maxime	1		1			<b>2</b>
Quinte-Curce		1				<b>1</b>
Sénèque	2		3			<b>5</b>
Silius Italicus				1		<b>1</b>
Pline l'Ancien		2				<b>2</b>
Pline le Jeune		1				<b>1</b>
Suétone			1			<b>1</b>
Aulu-Gelle	4		6			<b>10</b>
Apulée	8		1	2	2	<b>13</b>
Tertullien	5	2		23	14	<b>44</b>
s. Cyprien				3		<b>3</b>
Symmaque				1		<b>1</b>
s. Augustin <sup>39</sup>				52		<b>86</b>
Cassien (total)	12			9		<b>21</b>
<i>Coll.</i>	5			5		<b>10</b>
<i>Inst.</i>	7			4		<b>11</b>
Macrobe ( <i>Sat.</i> )	5		2	3		<b>10</b>

<sup>39</sup> Pour les œuvres de saint Augustin, nous indiquons, outre le nombre total des occurrences, seulement le nombre des occurrences du sens « faire obtenir », « procurer » qui est de loin le plus fréquent dans ces œuvres. Augustin utilise parfois *procuro* avec des significations (« se procurer », « obtenir » ou « soigner », « guérir ») que l'on rencontre rarement ailleurs (voir Cl. MOUSSY, *op. cit.*, pp. 250-253).